

ASDP Réunion de syndicat du 28 janvier 2016

Participants : Alfred d'AIGREMONT, Antoine BILLET, Philippe LAFARGUE, Patrick MEDARD, Michel OURY, Eudes RIBLIER.

Information préliminaire: La réunion du syndicat du 19 décembre 2015 à Denneville n'a pas eu lieu. Elle a été remplacée par la préparation de la réunion publique qui a suivi et par l'interview d'un journaliste de Ouest France. L'article "Pour sauver son littoral, le syndicat lance une étude" du 28/12/2015, qui en a résulté, est publié sur le site.

1. Approbation du PV du 4 décembre 2015.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'avancement de l'étude d'ISL-Ingénierie.

L'état des lieux (Lot 1) est terminé. Le document, envoyé par E. Riblier, est publié sur le site. On retiendra qu'une des conclusions de l'étude est que les enrochements n'ont pas un effet néfaste sur la plage.

Pour le Lot 2, l'étude des accès à la plage et la solution « déplacement des enjeux » doivent être évalués. Pour ce dernier point, il s'agit de chiffrer le coût de la solution de retrait des biens bâtis sur Denneville Plage (la disparition des habitations de première ligne entraînerait inexorablement et à très court terme les autres lignes, compte tenu du profil de Denneville Plage), hypothèse évoquée dans la liste des stratégies possibles. Ce chiffrage sera de toute façon supérieur à 30 M€ pour la seule première ligne. Pour rappel, la solution de consolidation des enrochements existants est d'environ 1, 5 M€.

Vis à vis de la DDTM, notre interlocuteur principal pour les travaux, nous pouvons dire que nous avons jusqu'à présent suivi toutes leurs recommandations. Elles aboutissent à la solution de la consolidation de nos enrochements.

3. Point sur les rendez-vous avec les administrations.

Communauté de commune Côte des Isles (J.P. Gosselin, président). Celle-ci, dans sa forme actuelle, ne vivra que jusqu'au 1/1/2017. Elle n'a pas actuellement la compétence "littoral" et les Maires qui la compose ne semblent pas chauds pour augmenter aujourd'hui le spectre de compétences de la communauté de Commune.

Conservatoire du Littoral. Il serait prêt, à partir de 2017, à faire les travaux nécessaires pour consolider les dunes au sud de Denneville. Ces travaux ne peuvent être entrepris en 2016, n'ayant pas été prévus au budget.

FR3 Normandie. L'équipe d'FR3 (journaliste, caméra et son) est venue interviewer les Président, Vice-Président de l'ASDP ainsi que le Maire M.J. Haize, Nicole Oheix et Ph. Lafargue étant présents. Thème: "Les grandes marées de mars approchent et on a vu (article de Ouest France) que vous êtes très concernés par la gestion de votre littoral. On veut commencer à sensibiliser les normands à cet événement". Le reportage sera diffusé un samedi, dans les prochains 30 jours qui viennent. Antoine Billet sera prévenu et préviendra les membres de l'Association.

Étude du Pays du Coutançais. Cette étude à long terme a commencé: un groupe d'étudiants commence à interviewer des habitants du littoral sur leur perception des risques liés à l'érosion/submersion. A. d'Aigremont a déjà été contacté.

Réunion avec le Sous-préfet. Très concerné par l'enquête publique qui doit se faire pour la création d'une ASA. Il doit contacter la DDTM pour soutenir notre action et évoque une subvention éventuelle de 50 % pour les prochains travaux.

Le lendemain (29 janvier), A.B et E.R devaient rencontrer la directrice du Pays Coutançais, M. Pierre VOGT, conseiller général régional (la Région aurait la compétence "littoral"), et la DDTM.

4. Programme de travail 2016.

Preliminaire. Il est décidé que les commissions Études et Travaux urgents fusionnent. La nouvelle commission aura à travailler rapidement sur les contacts avec les propriétaires concernés par les travaux urgents, et à rédiger les appels d'offres. Le Bureau de l'ASDP pilotera le programme de travail pour 2016, en relation étroite avec les membres du syndicat, en particulier sur les questions importantes de concession du DPM et de la constitution de l'ASA.

Études. Une étude d'impact est nécessaire sur la faune et la flore pour la solution proposée (enrochements).

A.B./E.R. écriront à la DDTM, cc le Sous-préfet, pour demander officiellement l'autorisation des travaux urgents. (Rappel: Travaux urgents environ 50 K€, travaux moyen terme environ 1,5 M€)

Travaux urgents. Il faut prendre contact rapidement avec les 4 propriétaires concernés par les travaux urgents (M. Tétart, Gosselin, Médard, Hanin) et écrire l' appel d'offre. Qui se propose ? Les coûts seraient supportés à 50% par la subvention (si nous réussissons à mobiliser ces fonds publics) et à 50% par les propriétaires.

Travaux définitifs. Compte tenu de leur coût, il faut passer en ASA pour être capable d'emprunter sur 20 ans.

Concession et ASA. Nécessitent 2 enquêtes publiques et peut-être une participation de la Mairie. Ces deux questions doivent être suffisamment clarifiées pour qu'à la prochaine AG les adhérents ASDP soient en mesure de décider de continuer le processus ou non.

5. Finance

Les appels à cotisation ont été faits le 5/1/2016. P.M. annonce que sur 105 adhérents, 40 % ont payé. Une relance est prévue à partir d'avril. Un rappel sera fait dans la prochaine "Lettre d'information", avec un remerciement à ceux qui ont déjà payé ...
